

égalité filles garçons

L'accès des filles à l'instruction est une évolution (révolution ?) majeure du 20^e siècle. Le baccalauréat est créé en 1808 par Napoléon, mais il n'a été proposé aux filles qu'à partir de 1919. En 1924, les filles passent le même bac que les garçons. Dès la fin des années 60, le nombre de bachelières dépasse chaque année le nombre de bacheliers. Depuis les années 80, le nombre d'étudiantes dépasse le nombre d'étudiants. Les deux tiers de la croissance des étudiants depuis 1990 sont dus aux femmes (Éducation Formation n° 67 mars 2004).

Les filles ont rattrapé puis dépassé les garçons sur le plan scolaire. Pourtant, les conditions d'emploi des femmes, en particulier des jeunes filles, continuent de leur être plus défavorables.

Ce paradoxe conduit à **comparer plus finement les parcours de formation des filles et des garçons et à s'interroger sur l'usage que ces filles et ces garçons font du système de formation.**

Vous trouverez dans ce Zoom, des **données statistiques** sur les performances scolaires, les parcours de formation, les situations dans la vie active des filles et des garçons.



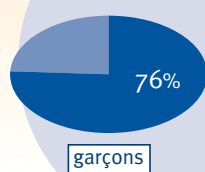
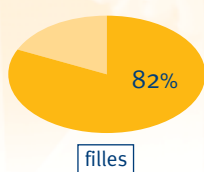
Performance des filles

La perception d'inégalités en défaveur des filles, au sein de la formation initiale, n'est pas immédiate. De nombreux indicateurs montrent que les performances scolaires des filles sont supérieures à celles des garçons. Un rapport récent de l'OVE (observatoire de la vie étudiante) analyse l'inversion de l'excellence : "des meilleures scolarités féminines aux meilleures carrières masculines".

Les données présentées ici constituent des repères statistiques dans l'académie en termes de comparaison des performances scolaires, des parcours de formation, des situations dans la vie active. Il reste à analyser comment ces différences de trajectoire scolaire se transforment en inégalités. Il reste aussi à interpréter le rôle de l'école dans ce processus et dans sa correction.

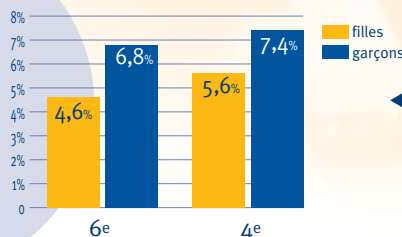
Données académiques sauf indication autre.
SOURCES : SAIO ou SE2P 2005

Les filles réalisent un parcours plus fluide



Age à l'entrée en 6^e

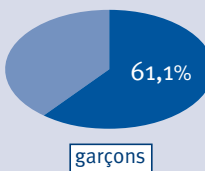
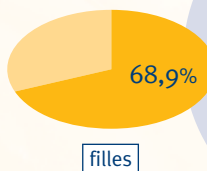
82% des filles, contre 76% des garçons entrent en 6^e à l'âge de 11 ans ou moins.



Taux de redoublement

Les garçons sont un peu plus nombreux que les filles parmi les entrants en 6^e en septembre 2005 : 50,8%. Les filles sont en moyenne plus jeunes, car plus nombreuses à n'avoir jamais redoublé. Le phénomène se poursuit à tous les paliers de la scolarité.

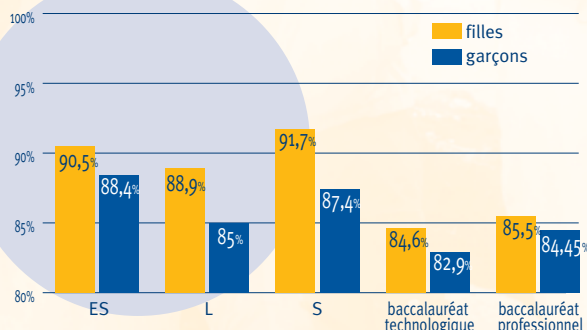
Elles sont plus nombreuses dans la voie générale et technologique



Taux d'admission en seconde générale et technologique

En fin de troisième, l'orientation plus fréquente des filles vers le second cycle général et technologique s'explique par leurs meilleurs résultats scolaires (ÉDUCATION ET FORMATIONS - n° 63 AVRIL/JUIN 2002 - MEN-DEP)

Elles ont des taux de réussite supérieurs aux examens

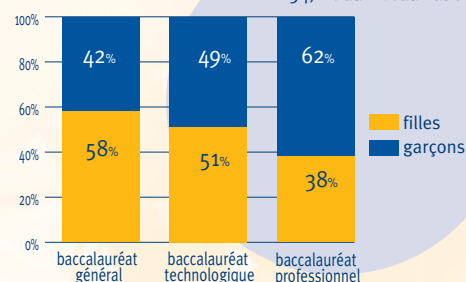


Taux de réussite au bac 2005

En France métropolitaine et DOM, les taux de réussite tous bacs confondus sont respectivement pour les filles et les garçons de 81,8% et 77,4%.

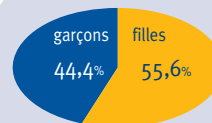
Les bacheliers sont majoritairement des bachelières : 53,4 % *

* 54,2% au niveau national en 2003



Répartition filles/garçons

Elles sont majoritaires parmi les étudiants



Part des étudiantes :
- Académie : 55,6%
- France entière : 56,0%
- Europe : 58% des diplômés de l'enseignement supérieur sont des femmes.
EUROSTAT 2003.

SOURCE : MENESR - DEP - SISE 2002

Les filles sont majoritaires parmi les étudiants. Ceci ne provient pas d'une supériorité numérique des filles parmi la population. En Bretagne, comme en France ou ailleurs dans le monde, il naît plus de garçons que de filles. Dans l'académie en 2004 (INSEE - estimations localisées de population), la population des "0 à 19 ans" se chiffre à : hommes, 378 000 (51,3%), femmes, 359 000 (48,7%).



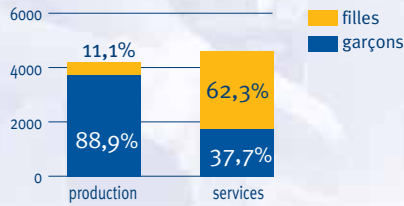
Des parcours différents

Données académiques
sauf indication autre.
SOURCES : SAIO ou SE2P 2005

Les garçons sont majoritaires dans la voie professionnelle

En 2^{nde} professionnelle : 62% de garçons

SOURCE : SE2P RENTRÉE 2005 PUBLIC + PRIVÉ



Bac professionnel

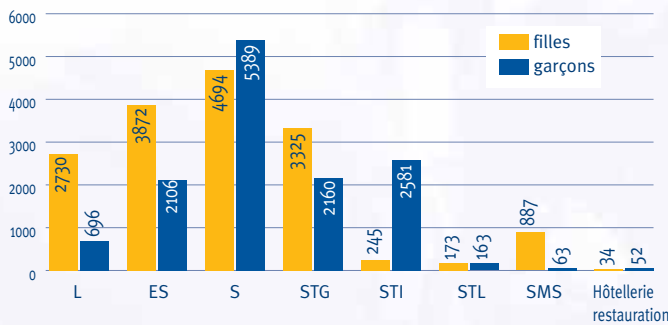
- Les spécialités de la production sont masculines à 92%.
 - Les spécialités des services sont féminines à 66%.
- Au sein même de ces deux catégories se recréent des niches où s'inverse la majorité masculine ou féminine, par exemple dans la production, "métiers de la mode" et dans les services "logistique".



Pour en savoir plus sur le bac
<http://www.ac-rennes.fr>
rubrique "publications"

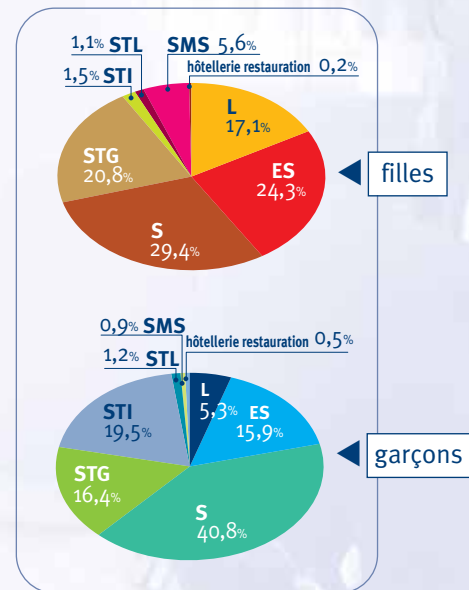
Une concentration des garçons dans les bac S ou STI

La répartition des filles et des garçons sur les différentes séries des bacs généraux et technologiques fait apparaître une concentration des garçons dans les bac S ou STI.



Sur 10 garçons de première et terminale générales et technologiques, plus de 4 sont en série S. Les séries S et STI cumulées rassemblent 6 garçons sur 10.

Avec un peu moins de 3 filles sur 10, la série S est cependant la série la plus fréquentée par les filles.



Croisement des variables PCS* et sexe pour la série S

La série S est la série générale la plus discriminante en fonction des PCS.

- Sur 100 élèves de 1^{ère} et terminale issus des catégories très favorisées : 49,1 sont en S.
- Sur 100 élèves de 1^{ère} et terminale issus des catégories défavorisées : 23,7 sont en S.

Combinée avec la variable sexe, nous obtenons dans la série S :

	filles	garçons
catégorie défavorisée	19,9%	29,4%
catégorie très favorisée	44,1%	54,2%

▶ Avec une différence de plus de 34 points entre les extrêmes (garçons, catégorie très favorisée - filles, catégorie défavorisée), la variable sexe accentue de façon sensible cette discrimination.

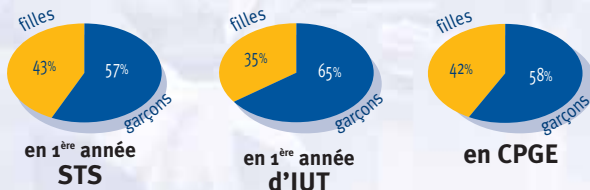
*PCS : Professions et catégories socio professionnelles



Des parcours différents (suite)

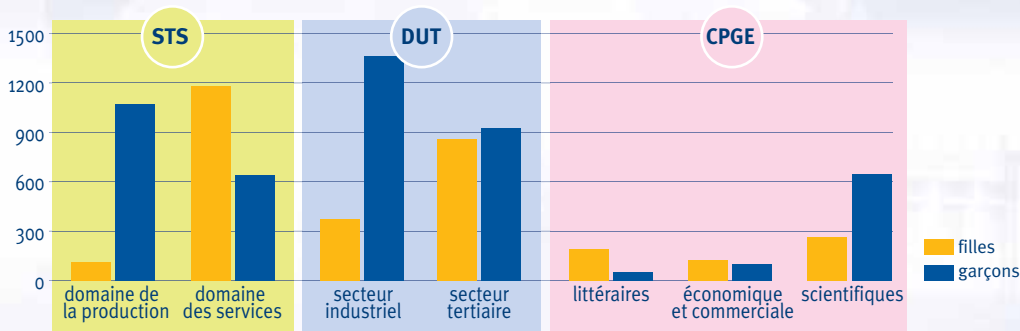
Dans l'enseignement supérieur, les garçons sont majoritaires en STS*, IUT* et CPGE*...

...et les filles sont majoritaires à l'université



Dans l'académie de Rennes, les garçons sont sur-représentés en CPGE scientifiques (71%), comparés à leur poids parmi les bacheliers scientifiques (55%).

C'est vrai aussi en CPGE littéraires : 36% de garçons, alors qu'ils ne représentent que 18,5% des bacheliers littéraires.



* Section de technicien supérieur (STS), institut universitaire de technologie (IUT), classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE).

SOURCE : SAIO - BILAN D'AFFECTATION - JANVIER 2006

Part des étudiantes dans certains secteurs disciplinaires, par université

Rennes 1

47,8%

- droit et sciences politiques (65,4%)
- médecine (57,9%)
- sciences économiques - gestion (hors AES) (52,8%)
- sciences et structure de la matière (31,9%)
- sciences et technologie - sciences pour l'ingénieur (16,5%)
- filières d'ingénieurs (30,9%)

UBO

55,8%

- langues (73,7%)
- sciences humaines et sociales (67,9%)
- droit et sciences politiques (63,7%)
- médecine (61,3%)
- filières d'ingénieurs (53,7%)
- sciences et structure de la matière (31%)
- sciences et technologie, sciences pour l'ingénieur (20,8%)

Rennes 2

67,1%

- langues (76,7%)
- lettres - sciences du langage- arts (2,4%)
- sciences humaines et sociales (70,1%)
- sciences et structure de la matière (54,7%)
- STAPS (29,4%)

UBS

47,3%

- lettres sciences du langage-arts (79,8%)
- droit et sciences politiques (70,8%)
- sciences économiques - gestion (hors AES) (59,3%)
- sciences et structure de la matière (29,2%)
- sciences et technologie, sciences pour l'ingénieur (13,3%)

UNIVERSITE (MENESR DEP AVRIL 2004 - EFFECTIFS 2002)

La liste n'est pas exhaustive.

Les disparités observées correspondent à une offre différente à l'intérieur du secteur disciplinaire.



Avec les mêmes études, les filles ont des conditions d'accès à l'emploi moins favorables

Les femmes représentent 46,4% de la population active en France, 44,6% en Europe. Depuis 1975, le taux d'activité des femmes n'a cessé d'augmenter pour se rapprocher des taux masculins, en Bretagne comme en France.

Entre 25 et 44 ans, 85% des femmes sont actives en Bretagne (82% en France métropolitaine, 96% des hommes). Bien qu'en moyenne **plus diplômées que les hommes, les femmes ont des conditions d'emploi ou d'accès à l'emploi moins bonnes.**

SOURCES : LES FEMMES EN BRETAGNE AFPA-CONSEIL 2003 (VOIR CI-CONTRE)



“Les femmes en Bretagne”

Portrait de la situation comparée des hommes et des femmes en Bretagne. A l'initiative de la délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité. Actualisation disponible en 2007.

accès à l'emploi

Au niveau national, 71% des hommes contre 65% des femmes accèdent rapidement et durablement à l'emploi après leur sortie de formation initiale.

SOURCE : “QUAND L'ÉCOLE EST FINIE - GÉNÉRATION 2001” CÉREQ 2005

Taux de chômage par tranche d'âge en 2004

	femmes	hommes
	11,10%	9,00%
15-24 ans	24,20%	21,60%
25-49 ans	10,50%	7,90%
50 ans et plus	7,70%	6,80%

Note : taux de chômage en moyenne annuelle en France. Champ : actifs de 15 à 64 ans. SOURCE : INSEE, ENQUÊTES EMPLOI.

temps partiel

En Bretagne, 35% de la population active féminine ayant un emploi travaille à temps partiel (31% au niveau national, 30,4% en Europe). C'est le cas de 5% des hommes.

Parmi les jeunes de la “génération 2001”, c'est le cas de 23% des femmes et 9% des hommes.

SOURCE : “QUAND L'ÉCOLE EST FINIE - GÉNÉRATION 2001” CÉREQ 2005

salaires

Dans le secteur privé et semi-public, en 2000, le **salaire annuel net moyen en Bretagne s'élève à 13 068 euros pour les femmes, 17 591 euros pour les hommes** soit un écart de 25,7% en défaveur des femmes. L'écart avec l'équivalent en France métropolitaine est de -10% pour les femmes comme pour les hommes.

Dans la **fonction publique**, en 2000, la rémunération moyenne des femmes s'est élevée à : **18 937 euros pour les femmes, 23 355 euros pour les hommes** soit un écart de 19%.

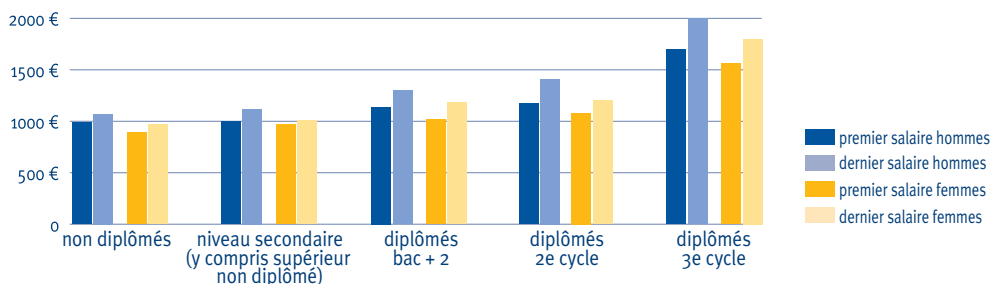
Ces différences de salaire s'expliquent en grande partie par la sur-représentation des femmes sur les faibles salaires et leur sous-représentation sur les hauts salaires.

Elles sont 77% des employés, mais 32% de la catégorie cadres et professions intellectuelles supérieures. Avec près de 35 000 salariés, les professions de gardienne d'enfants, aide familiale, assistante maternelle sont celles qui concernent le plus de femmes en Bretagne.

Les différences de salaire au détriment des femmes s'observent dès l'entrée dans la vie active. **Quel que soit le niveau de diplôme, les jeunes femmes gagnent toujours moins que leurs homologues masculins :**

Lors de la première embauche, les hommes perçoivent un salaire médian* supérieur d'environ 7% à celui des femmes. SOURCE : “QUAND L'ÉCOLE EST FINIE - GÉNÉRATION 2001” CÉREQ 2005

Évolution du salaire médian* net mensuel durant les trois premières années de vie active



SOURCE : “GÉNÉRATION 2001 EN BRETAGNE” CÉREQ

* Le salaire médian est le salaire qui partage la population en deux : une moitié qui gagne plus, l'autre qui gagne moins.



Les politiques publiques

Si le problème des inégalités professionnelles dépasse le champ de la formation initiale, c'est bien là que se jouent des choix décisifs en matière d'orientation. C'est aussi à l'école que filles et garçons apprennent à partager un certain nombre de valeurs. C'est pourquoi le système éducatif est engagé depuis plusieurs années dans une politique déterminée en faveur de l'égalité des chances entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes.

Le **8 mars 2005**, une nouvelle convention régionale a été signée en ce sens.

Ses objectifs :

- **Développer une culture de l'égalité et lutter contre les discriminations et les violences sexistes.**
- **Elargir les choix scolaires et professionnels des filles et des garçons pour favoriser l'égalité professionnelle et sociale entre les femmes et les hommes.**

Ce texte est une déclinaison régionale de la convention interministérielle du 25 février, BO n°10 du 9 mars 2000. Sa mise en service est confiée à une chargée de mission académique, Nicole Guenneuguès. Dans notre académie, le travail s'appuie sur un réseau de correspondants, la mise à disposition d'outils et des actions

de formation pour les membres de la communauté éducative.

L'académie est aussi engagée, avec les autres services déconcentrés de l'Etat dans la mise en œuvre du PASER, Projet d'Action Stratégique de l'Etat en Région.

L'une de ses priorités est de : "Confirmer la Bretagne à la pointe de la parité".

L'académie est également partenaire de la biennale de l'égalité femmes-hommes, organisée par le Conseil Régional, à l'initiative de la vice-présidente en charge de l'égalité professionnelle et de la qualité de l'emploi, Gaëlle Abily. Débats, ateliers, forums, expositions... La 2^{ème} biennale se tiendra le vendredi 12 et le samedi 13 octobre 2007 à Saint-Brieuc.



Autres textes officiels

- La charte de l'égalité entre les hommes et les femmes <http://www.femmes-egalite.gouv.fr>
- A l'école, au collège et au lycée : De la mixité à l'égalité - BO hors série 10 du 2 novembre 2000

Les noms des établissements dans l'académie

Actuellement, 13 noms de femmes sur 318 établissements

Les actions symboliques sont également porteuses de sens et de valeur. C'est le cas du choix des noms des écoles, établissements, amphithéâtres. A la rentrée 2006, seuls 13 des 318 établissements publics de l'académie portent le nom d'une femme. Vous en trouverez ci-dessous le détail. La faible visibilité des femmes dans l'environnement public accrédite l'idée d'une contribution secondaire des femmes dans la société. Elle participe au manque de modèle pour les filles et conforte les garçons dans l'idée d'une supériorité masculine.

département	nombre total d'établissements	établissements portant un nom de femme
22	72	1
29	93	1
35	91	7
56	62	4
total	318	13

Liste des établissements portant un nom de femme

Côtes d'Armor

- Collège Camille Claudel à St Quay Portrieux.

Finistère

- EEA Louise Michel à Quimper.

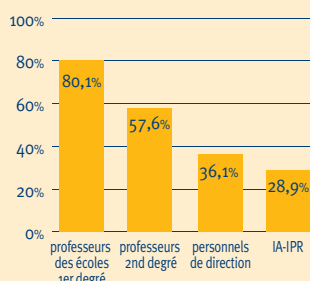
Ille et Vilaine

- Collèges Thérèse Pierre à Fougères, Françoise Dolto à Pacé, Anne de Bretagne à Rennes, Angèle Vannier à St Brice-en-Coglès.
- Lycée et LP Irène Joliot Curie et lycée Victor et Hélène Basch à Rennes, lycée Anita Conti à Bruz.

Morbihan

- Collège anita Conti à Lorient, collèges Pierre et Marie Curie à Hennebont, Mme de Sévigné à Mauron, LP Marie Le-Franc à Lorient.

Pourcentage de femmes dans les personnels de l'académie de Rennes





Un travail en réseau

Pour assurer les relais nécessaires à la mise en oeuvre des politiques d'égalité sur l'ensemble de l'académie, le recteur et les inspecteurs d'académie ont constitué un réseau de correspondants, associant le premier et le second degré.

Un groupe de travail est constitué sur chaque département. Placés sous l'autorité de l'inspecteur d'académie, ces groupes se sont réunis une première fois en novembre afin d'améliorer la mise en réseau et la coordination des actions sur le territoire.

Un réseau de correspondants "égalité" existe aussi dans les établissements. Basé sur le volontariat, il se compose à ce jour d'environ 140 chefs d'établissement, documentalistes, enseignants, COP... Les correspondants dans les établissements sont informés par liste de diffusion de toutes les informations utiles sur la thématique de l'égalité filles-garçons, femmes-hommes (outils, formation, événement...). Leur rôle est de relayer cette information auprès de leurs collègues.

Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec Nicole Guenneuguès :
egalite.chances@ac-rennes.fr

correspondants 1^{er} degré

Alain BARBIER

IEN
Circonscription Dinan Nord
02 96 39 80 13
ce.ien22.dinannord@ac-rennes.fr

Dominique DIDIERJEAN

IEN
Circonscription de Quimper 2
02 98 64 15 04
ce.0290142x@ac-rennes.fr

Jean HANRY

IA – IPR
en charge du 1^{er} degré
02 99 25 10 05
ce.ia35@ac-rennes.fr

Yvette LE COMTE

IA – IPR
en charge du 1^{er} degré
02 97 01 86 11
ce.ien56@ac-rennes.fr

correspondants 2nd degré

Jocelyne TANGUY-QUELLEC

proviseure
LP Jean- Moulin St Brieuc
02 96 75 12 30
ce.0220059v@ac-rennes.fr

Christine MORISSON

principale
collège Pierre Stéphan- Brieuc
02 98 57 90 65
ce.0290019n@ac-rennes.fr

Marie-Andrée LHERMITTE

IEN – IO
02 99 25 10 07
ce.ii035@ac-rennes.fr

Jean-François TRIBOT

IEN-IO
02 97 01 86 52
ce.ii056@ac-rennes.fr

correspondants
"égalité"
auprès des IA-DSDEN

correspondante
pour les IA-IPR

Ginette GUILLERM
02 23 21 74 40
ginette.guillerm@ac-rennes.fr

Côtes
d'Armor

Finistère

Ille-et-
Vilaine

Morbihan

correspondants
"égalité"
par Bassin

Auray-Ploërmel-Vannes

Dominique MARTIN - Provisieur
LP Ampère à Josselin (56)
02 97 22 26 77 - ce.0560019s@ac-rennes.fr

Bain de Bretagne-Redon

François PERRAULT - Provisieur
lycée Beaumont à Redon (35)
02 99 72 37 37 - ce.0350022j@ac-rennes.fr

Brest

Catherine BELZON - IEN 1^{er} degré
circonscription Landerneau à Landerneau (29)
02 98 21 38 38 - ce.0292108j@ac-rennes.fr

Carhaix-Morlaix

Olivier LE MAGOAROU - Principal
collège Val d'Elorn à Sizun (29)
02 98 68 81 64 - ce.0290089p@ac-rennes.fr

Combourg-Dinan-St Malo

N

Fougères-Vitré

Evelyne REGNIEZ - Provisieure
lycée Jean Guéhenno à Fougères (35)
0299 99 22 87 - ce.0350011x@ac-rennes.fr

Guingamp-Lannion

Pierre-Alain EVENOU - Principal
collège du Penker à Plestin les Grèves (22)
02 96 54 18 20 - ce.0221541f@ac-rennes.fr

Lorient-Quimperlé

André MARQUILLY - IEN 1^{er} degré
circonscription Hennebont - Lorient Est
à Hennebont (56)
02 97 36 54 93 - ce.ien56.hennb@ac-rennes.fr

Loudéac-Pontivy

Pascale LE FLEM - Principale
collège Jean Moulin à Locminé (56)
02 97 60 02 33 - ce.0560024x@ac-rennes.fr

Quimper

Gérard LE MOIGNE - Principal
collège Germain Pensivy à Rosporden (29)
02 98 66 95 70 - ce.0291634u@ac-rennes.fr

Rennes

Claude Le GOUX - IEN 1^{er} degré
Circonscription Montfort/Meu à Montfort (35)
02 99 09 01 09 - ce.ien35.montfort@ac-rennes.fr

St Brieuc

Jocelyne TANGUY-QUELLEC - Provisieure
LP Jean Moulin à St Brieuc (22)
02 96 75 12 30 - ce.0220059v@ac-rennes.fr



des outils

De nombreux outils peuvent être mis à la disposition des équipes pédagogiques. Une liste régulièrement actualisée est en ligne sur le site académique, rubrique orientation.

Filles, garçons : des métiers scientifiques pour tous

Marie et Jules, collégiens de 3^e, ont rencontré six jeunes femmes scientifiques afin de mieux comprendre la diversité des formations et des métiers que cette voie propose.

DVD 45mn - Editions Lunes, Ministère de l'Education nationale, Fonds Social Européen - 2005



Filles, garçons : l'égalité en images

Cet outil pédagogique est au carrefour de deux thématiques : l'analyse d'image et l'égalité entre les femmes et les hommes.

Il se compose de 10 images sur CD et d'un livret destiné au professeur.

Il croise plusieurs disciplines et propose une méthodologie transférable à différents niveaux.

Editions Lunes, Ministère de l'Education nationale, Fonds Social Européen - 2004



Vies croisées ONISEP Grenoble 2005

Un outil multimédia pour que les jeunes deviennent acteurs de l'égalité (une réalisation de l'ONISEP de Grenoble avec le concours financier du Fonds Social Européen et du Conseil Régional Rhône-Alpes).

Destiné à un public d'adolescents et de jeunes adultes, il peut être utilisé en groupe ou individuellement.

L'outil multimédia " Vies croisées " se compose de trois éléments : un DVD, un cédérom, un livret pédagogique.



"Femme, j'écris ton nom"

Guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions. Ce guide de plus de 2000 entrées masculin/féminin aidera à trouver et former des termes féminin en un temps où les femmes accèdent à tous les secteurs d'activité et à tous les niveaux de responsabilité.

Le lexique est accessible en ligne : <http://zeus.atilf.fr/gsouvay/scripts/feminin.exe>



Créé en 1991, le prix de la vocation scientifique et technique des filles distingue

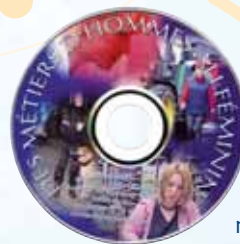
celles qui, entament des études supérieures dans un secteur où les femmes sont minoritaires. En 2006, 58 jeunes filles recevront un prix de 800 euros, financé par l'Etat et des collectivités (conseils généraux, communautés urbaines, villes). Un annuaire des anciennes lauréates est disponible.



Des métiers d'hommes au féminin

Elles se nomment Laëtitia, Véronique, Marine, Christèle. Elles ont en commun d'avoir choisi un métier où les femmes sont rares : Ouvrier-peintre, maître-chien, vendeuse-magasinière, agricultrice. 4 films courts (5mn chacun), 2 autres en préparation...

Réalisation ATTOT vidéo - production mission locale de Redon - 2005.



L'exposition "métiers et mixité"

s'enrichit de 10 nouveaux portraits.

Directeur de la publication le recteur, Jean-Baptiste Carpentier

Rédactrice en chef Nathalie Le Garjean

Dossier préparé par Nicole Guenneuguès (SAIO service académique d'information et d'orientation)

Maquette, illustrations rectorat communication

ISSN 1259-1092

